

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Sainte Maxime (83)
Boulevard des Mimosas
83120 Sainte Maxime

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Sainte-Maxime, Monsieur Le Maire, Boulevard des Mimosas BP 154, 83120 Sainte-Maxime, FRANCE. Tel : +33 494794270. Fax : +33 494794260. E-mail : commande-public@ste-maxime.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ville-sainte-maxime.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Description du marché

Objet du marché

TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT, DE REFECTION ET DE CREATION DE VOIES FORESTIERES

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45111220, 77231000

Lieu d'exécution

Commune de Sainte-Maxime 83120 Sainte-Maxime
Code NUTS : FRL05

Caractéristiques principales

Les prestations concernent la réfection et la création de voies forestières dont la commune de Sainte-Maxime a la charge sur son territoire, au titre de la prévention des feux de forêt et de la préservation de biodiversité.

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Valeur estimée hors TVA : Fourchette : entre 60000 et 880000 euros

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

courant 2025

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Date prévisionnelle de commencement des travaux

01 mars 2022

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 22 novembre 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 4

Fréquence et valeur des marchés à attribuer : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Les candidats doivent utiliser soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME) pour présenter leur candidature. Ils sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: 1-Prix des prestations 40%

2: 2-Valeur technique (analysée selon les sous-critères énoncés à l'article 8.2 du RC) 40%

3: 3-Démarche environnementale mise en œuvre dans le cadre du développement durable, notamment en matière de choix des matériels et véhicules dédiés au présent marché 20%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

2021-AP210102AC

Renseignements complémentaires :

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir

adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.
Le cas échéant, ces négociations se dérouleront par échanges de courriels.
Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu gratuitement sous format électronique à l'adresse suivante :
www.marches-securises.fr. Monnaie : euros.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine CS 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe Tribunal Administratif Toulon 5 Rue Racine CS 40510 83041 TOULON CEDEX 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://www.greffe-tc-toulon.fr/>.

Informations sur les lots

LOT N° 1 : TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT

Description succincte :

Les travaux confiés à l'entrepreneur sont de plusieurs natures ; Ouverture du milieu par débroussaillage manuel, Ouverture du milieu par débroussaillage mécanique, débroussaillage d'entretien en manuel, débroussaillage d'entretien en mécanique, débroussaillage des bandes de sécurité le long des chemins ruraux et des pistes forestières, Elagage d'arbres, abatage d'arbres morts ou dépérissant.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45111220

Quantité ou étendue

L'accord-cadre est conclu avec les montants annuels HT suivants : minimum de 10 000 EUR et maximum de 120 000 EUR. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Informations complémentaires sur les lots :

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

LOT N° 2 : TRAVAUX DE REFECTION ET DE CREATION DE VOIES FORESTIERES

Description succincte :

Les travaux confiés à l'entrepreneur sont de plusieurs natures : Reprofilage et compactage des pistes forestières, divers travaux de réfection ponctuels de pistes forestières et de sentiers, élargissement de pistes forestières pour mise aux normes de voies PRIFF, réfection de sentiers, création de voies PRIFF.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

77231000

Quantité ou étendue

L'accord-cadre est conclu avec les montants annuels HT suivants : minimum de 5 000 € et maximum de 100 000 €. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Informations complémentaires sur les lots :

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Date d'envoi du présent avis

14 octobre 2021